

A41 VÊTEMENTS

A41F DISPOSITIFS D'ATTACHE POUR VÊTEMENTS; ARTICLES DE SUSPENSION

Schéma général

DISPOSITIFS D'ATTACHE OU DE
FERMETURE 1/00
SUSPENSION DES PANTALONS OU DES
JUPES 3/00, 5/00,
7/00, 9/00, 18/00
SUSPENSION DES BAS OU DES
CHAUSSETTES 11/00, 13/00,
18/00

SUSPENSION POUR AUTRES
VÊTEMENTS; ÉPAULETTES 18/00, 19/00;
15/00
MOYENS POUR MAINTENIR LES
VÊTEMENTS TENDUS VERS LE BAS 17/00

1/00 Dispositifs d'attache spécialement adaptés aux vêtements (dispositifs d'attache en général A44B)

- 1/02 . Boutonnieres; Œillets de boutonnieres
- 1/04 . Laçage de corsets
- 1/06 . Fermetures de gants
- 1/08 . Laçage de jarretières

Articles de suspension pour vêtements

3/00 Bretelles

- 3/02 . Bandes, pattes ou moyens similaires, pour les fixer aux pantalons
- 3/04 . Moyens de liaison des pattes, bandes ou similaires, au corps des bretelles
- 3/06 . Moyens pour assurer la souplesse des bretelles; Éléments élastiques pour bretelles; Bretelles faites entièrement de caoutchouc

5/00 Moyens fixés à la chemise, au gilet ou vêtement similaire pour soutenir le pantalon

7/00 Dispositifs pour relier les caleçons aux pantalons

9/00 Ceintures, cordelières ou gros-grains pour pantalons ou jupes

- 9/02 . Ceintures ou cordelières extensibles ou ajustables

11/00 Suspension des bas ou chaussettes

- 11/02 . Systèmes d'attache des bas ou chaussettes aux éléments de suspension

- 11/04 . . du type à bouton et bride

- 11/06 . . Agrafes à mâchoire articulée

- 11/08 . . en une seule pièce

- 11/10 . Plaques ou éléments intermédiaires de protection analogues

- 11/12 . avec dispositifs de réglage de la longueur

- 11/14 . Moyens d'attache des éléments de suspension aux vêtements, p.ex. pantalons, caleçons

- 11/16 . Jarretières

- 11/18 . Moyens pour fixer directement les bas aux sous-vêtements

13/00 Autres dispositifs pour supporter ou maintenir les bas ou chaussettes pendant l'usage

15/00 Epaulettes ou similaires

- 15/02 . Moyens pour maintenir en place les épaulettes

17/00 Moyens pour maintenir les vêtements tendus vers le bas

- 17/02 . Pincés ou similaires pour pantalons ou jupes, p.ex. pour cyclistes

- 17/04 . Sous-pieds de pantalons

18/00 Suspensions des vêtements, couvertes dans deux ou plusieurs des groupes A41F 3/00 à A41F 17/00

19/00 Suspensions pour vêtements non prévues ailleurs